



L

REGISTRE CONTENANT ~~une~~ Feuilles pour servir à
 enregistrer les Batêmes, Mariages & Sepultures de la Paroisse de
~~allez~~ pour l'année courante mil sept cens treize
 delivré à monsieur le Curé duz liez
 contrôlé & paraphé par moy François Sorin Huissier Audiencier, Sindic au
 Senéchal & Presidial de Rodez y résident comme Commis du Sr. Dupont
 Directeur des Postes de Montauban chargé de la fourniture desdits Registres
 & perception des Droits y attribuez qui doivent estre tout présentement pa-
 yez ou dans huit jours prochains pour tout delay, conformément à l'Edit de
 Création du mois d'Octobre 1691. és mains de moy dit Sorin en son Bureau
 étably à Rodez dans notre maison d'habitation la somme de ~~trante solde~~
 pour les Droits cy-après ; scavoir, Greffe Ancien ~~III~~ Controle
 Ancien ~~210~~ dont sera fourni quittance. FAIT à ~~allez~~
 ce 6^e y^r 1713. Realisant led sieu Cuyé ~~un peu~~
 Les vante sols cy-dessus-dont lequels ~~en~~ payez

MMR

Au nom de grace mil sept cens treize de l. p. anndue
 Du mois de Janvier et fust en la paroisse de la
 moliside femme de pierre solas de la
 amelie de la paroisse de saint pierre de
 Janvier et fust en la paroisse de saint pierre de
 la paroisse de pierre solas habitan^t de
 pierre lequel fille qui ont signé pierre la
 Janvier mil sept cens quatorze de l. p. anndue
 De la paroisse de pierre solas
 eoul nay depuis quatre ans et fute baptisé dominique
 et marguerite solas une mari^t de la paroisse de
 pierre dominique coubal la marchande appartenant
 a la paroisse de pierre solas et que laquelle
 quis ne signe l'offert ne le laissera faire autre chose
 que avec pôle et une solde

Année grise mil sept cent quatorze
 et le douzième jour du mois de janvier
 a pris la publication des trois annonces ou bannys
 par trois princiels dimanches ou festes au prison
 de la grande messe de paroisse sans auoir aucun
 aucun empêchement ny opposition aucune des parties
 telle ecclésie d'entre Jaques hilian s'il est naturel
 hilian et elzaby remolet de la paroisse de st valentin
 au diocèse de rodos et de marie layral fille legitime
 et naturelle de pierre layral et de marguerite fonsqy
 de la paroisse de st pierre daltis souche du même
 diocèse de rodos et apres les avoir interrogés toutes deux
 ayant parlé en mutuel consentement pour
 s'espouser Je les ay solennellement conjointe au mariage
 par paroles de présent es presents de témoins
 l'one et l'autre s'avoient de Jean Delteil bourgeois
 de la ville d'ognon pour qui pibet fonsqy
 Louis depuis Theran Delteil
 pectoral Raynal Burgos par
 son père ayez son père les parties furent
 Layral père assuré des personnes d'ognon

Année grise mil sept cent quatorze le
 vingtdeuxième jour du mois de mars fut baptisé
 mariage de l'oratrice depuis quatre jours fille a
 Benoit de l'oratrice Catherine laud marie de la paroisse
 de st pierre daltis son parrain Jean pierre

Deloit payant ddd alts. sa marraine
 marie Deloit aussi ddd alts payans fizere
 Layral payant ddd alts. Tous Deloit qui ont
 bany & mes et moy pbe et une du sablee
 one.

L'an de grace mil sept cent quatorze et le trentième jour
 du mois de decembre fust baptisee marie anne bouville
 née depuis quatre ans fille a pere Bouvet & marie
 Bertrand marié son perein Joseph Bertrand la marraine
 marie Bouvet pature pere Bertrand & pere Layral
 que Jay requis de signe ont dit ne le scauoir faire et
 Jay signes plusieurs pbe & une salles

L'an de grace mil sept cent quinze & le vingt sixien
 fevrier fust baptisee anne Layral fille a pere Layra
 de Margueritte paroissene son perein pere Layral
 la marraine margueritte Layral toute habitanee de la
 paroisse de st pierre salles payans guillaume eng. ybe
 le paroys solas qui ay requis de signe ont dit ne
 le scauoir faire et Jay signe

L'an de grace mil sept cent quinze & le vingt sixien
 du mois de mars fust baptisee ^{Bally} pere
 son pere cause de a paroisse Salanone cause
 e de a paroys cause la marraine marie cause
 pere alain le et domique Coabal qui ay requis de
 dit ne le scauoir faire plusieurs pbe & une salles
 a l'ordre huistierie mardi mil sept cent quinze fust
 baptisee anne Layral age de neuf ans le 17 de ce huit

Bon Die grace mil spt ans quinze et le
vingt siame du mois de Juillet fust baptisé Jean
Pierre solsot may Doyeulz trois tourz pte a pied
de la sol de la maine fayt mardi son patein Jean
Lagros sa maceine catharine matine pescande
Joseph Lagros et pierre Layrol qui ont signé
le 11 de Juillet l'an de la

Figure B

Will see you.

au de la ceinture opt cent quinze et le richefane de vingt de
d'avois de Guise a pris auire publice l'an mille six cent soixante
et six. Il portoit l'eccl' de Sainte Genevieve et fille
au estime gallaigne et de marie Roistide du licet de
au d'ouye de monde et des autres baillerie fille, a
de bours et marie, de signolle n'eust pas la paix
il leva d'altre les autres publi et que frotz d'autre chose
et auire xicelle eoyne lement que parolle
les ay et spudis et de me de semer l'eccl'
au estime l'an mille six cent soixante qui



1121

Janua 1736.

*Recensement des Capucins moniales et
mariages de la paroisse de St Pierre -
Dalles*

L'an de gracie mil seys cent vingt et un et le
dix-neuvième de janvier par moy prie et curé du
lieu d'allez a este Capucine magdeleine savoy
née le quinzième du mois susd, fille legitimme et
naturelle a françois savoy et a françoise
chassonne mariés du lieu son parrain a me Joseph
sans pierre solassot et marraine catherine
presans pierre solassot et marraine catherine
presans pierre solassot et marraine catherine
~~presans pierre solassot et marraine catherine~~

L'an de gracie mil seys cent vingt et un et le
vingtième jour du mois de janvier par moy
prie et curé d'allez a este Capucine philippe
coubat né le dix-septième du mois fils legitimme
et naturel a philippe coubat et a marguerite
chassonne mariés du lieu son parrain a este
philippe coubat et sa marraine catherine chassonne
presans dominique coubat et gérard chassonne qui ayent
est requis de signez que dit es sacrement ayant signé
~~coubat et catherine chassonne~~

Le diez de gracie mil seys cent vingt et un et le dix-neuvième
jour du mois de février par moy prie et curé du lieu a este
Capucine coubat et son parrain le dix-huitième du mois fils
de legitimme mariage a pierre coubat et sa marraine bernardine
son parrain et la marraine coubat et sa marraine chassonne
saint presans pierre calme que jay requis de signez
a dit sacrement ayant signé

L'an de gracie mil sept cent vingt et un et le vingt
et quatrième jour a été baptisé François Courval,
né le vingt et unième du mois, fils légitime et
naturel à pierre Courval et à Marie duquesnoy
du lieu et paroisse d'Albres, par ^{me} Joseph Layrat
père dudit lieu a mon assuré son parrain a été
pierre Layrat du lieu d'Albres sa marraine, Marie
mariée du village de Pomeiret paroisse de St priest
présans pierre Calmel et Marie Bernier, qui
ayent été requis de signer ce dit acte j'auoir et
ay signé. ~~L'An MDCCLXVIII~~ Curé

L'an de gracie mil sept cent vingt et un
et le cinquième jour du mois d'octobre a été
baptisé par moy curé du lieu et paroisse d'Albres
pierre Cartier né le second dudit mois fils légitime
et naturel à pierre Cartier et à Philippine Bourrel
mariés du lieu son parrain a été françois solasot
et sa marraine châtellet Layrat née du d'Albres
présans Jean de lors pierre Layrat et bernard
Bourrel le bauve ayant été
requis de signer ce dit acte j'auoir et j'ay signé
~~L'An MDCCLXVIII~~ Curé

L'an de gracie mil sept cent vingt et deux
et le dixième de décembre a été baptisé
Jean pierre Bourrel né le quatorzième du
mois et an instant son parrain duval, lequel parrain
du lieu d'Albres fils légitime et naturel à pierre
Bourrel et à marie bernier son parrain
a été pierre bernier et la marraine marie
Gobiffon née de la paroisse presans pierre
Layrat et Jean solasot qd ou parrain auz mey
Layrat et Jean solasot ~~L'An MDCCLXVIII~~ Curé



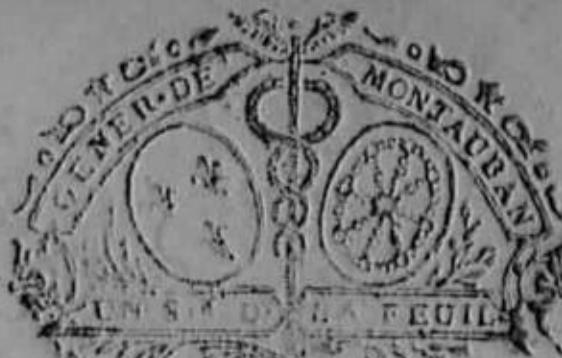
L'an de grace mil sept cent vingt et deux et le
 quinzième jour des Janvier. Sesd est déclée
 marie. Cesd mariage du sieu Dame et a este assurée
 le cinquante du mois et un sas dans le cimetière
 de l'église paroissiale du chasteau de
 Layval priez et de pierre Solisot qui a signé au
 moy Layval noble. LXXXVII, Curé

J. P. Solisot.

L'an de grace mil sept cent vingt et trois et le
 vingt et un du mois de Juillet a este baptisée
 marie Catherine Castel née le dix et neuf du mois
 et un sas fille Legitime et naturelle a pierre Castel
 et a Jeanne Bouvet marié du sieu et paroisse d'Asse
 par moy priez et curé son parrain le chevalier
 Jages du sieu des fons et sa marraine Catherine
 Gagnere du sieu de Bellas en presence de pierre
 Layval et de jean pierre Luret que jay requis de
 signer adi ne parrain et jay signé au prieur
 Layval. P: Layval. LXXXVII, Curé

L'an de grace 1720 le 3me jour du mois
 de Mars fait entre le mariage Sabatier reuni
 a fructifé souffre dans le cimetière de la paroisse
 d'Asse apres avoir reçu les sacremens mesme
 Jacques Belisse et Jean pierre Luret qui ayant été
 requis de signer ont fait leur scavoir. —

2^e acte de gracie 1920 et le dix-septième jour du
mois de mars par mon père et tuteur ancien
à une baptême, pierre Jean Blasol né depuis —
trois jours fils légitime et naturel de pierre Blasol
paysans du lieu d'ales et de Marie fages mariés
du lieu d'ales son parrain pierre Jean fages de
la paroisse du lieu de St Chely de Lézignan et marié
marié Blasol sans pierre fages et pierre —
Culmels qui l'ayant été veux de signer ont dit
me sauve. J'ay nomme
je déclare que le fait mormuaire et baptême fut
écrit sur une feuille volumineuse écrite de la main
main de mon père Joseph les autres mon tuteur ancien et
j'ay couché sur mon registre à autres ce
vingtième juillet 1923 Lézignan Cevennes



Année de grâce mil sept cent vingt et trois et le vingt et un
 mois et cinquième pour du mois d'octobre en nos
 années Comme Goibat fils légitime et naturel à philippe baubat
 et a marquerie belissime mariés du lieu et paroisse
 d'ahès et a une. Baptisé par moy père et l'evee de
 lad paroisse le vingt et huit du mois et au Sud
 son parrain a été aisonne boute du lieu des
 et sa marraine mariés qui vaudront aussi les paroisse
 de la paroisse en présence de monsieur Joseph Layrat père
 et de monsieur Solasol et monsieur Pierre Layrat que j'ay
 reçus des sieurs en dit lieu Layrat et monsieur Layrat a
 signé avec moy. Layrat père. Layrat
 Année de grâce mil sept cent vingt et trois et le vingt et un
 pour du mois de novembre de l'an
 épouse en face de notre maire sieur le église par
 parle de present apres la publication des bans ou annales
 pendant trois dimanches ou festes consécutives. Jean
 Goibat fils légitime et naturel a ses yeux Jacques Belisne
 et mariés devant mariés du village du mejane et paroisse
 naturelle du sieur pierre Solasol aussi fille légitime et
 mariés devant du lieu et paroisse d'ahès sans
 qui nous ait paru aucun empêchement au mariage
 ni opposition en présence des sieurs Joseph Layrat père
 Joseph Sages pierre Rey et pierre Layrat pierre
 Solasol qui ont signé avec moy. Layrat père.
 H. J. P. Solasol Layrat eure

Année de grâce mil sept cent vingt et trois et le vingt et un
 du mois de novembre de l'an
 Solasol née le six du même mois pour mariage alias pierre obituee
 de galine, fille légitime et naturelle a pierre Solasol et a
 marié Joseph mariés du lieu et paroisse d'ahès son parrain est
 cose year pierre Solasol et sa marraine Françoise Solasol du lieu
 aches en présence de nos deux amies lecurie curé du lieu de pierre Solasol
 pierre Solasol qui ont signé Layrat eure

L'an de gracie mil seys cent vingt et quarte et le vingt et unme du
 mois de juillet a este baptisee Catherine Samouy,
 nee le sze dud mois au; fille legitime et naturelle
 a Fran^cois Samouy et a Fran^coise Bellissone sonne
 parrain a este Fran^cois Samouy du lieu et paroisse
 du Ronquerel et sa marraine magdalaine Belissone
 du lieu et paroisse du Mes en presence de
 demeure Boulard et de Jean Gicelle leuves que
 jay requis de signes a dis me parrain et Camus a
 signe avec moy a Boulard Le Pecq Cure

L'an mil sept cent vingt et quarte et le vingt et unme du
 mois de juillet en deude fourme boulard age
 trente un an fils legitime et naturel a Pierre Boule
 et a Marie Verrier maries du lieu et paroisse d'ales
 et a este enterré dans le chasteau de Pierres dud ailes
 le dous^e du mois et an foy en presence des proches
 lays et des complices laures que jay requis
 de signes a dis me. Pauvry et en la chasteau a signe avec
 moy

Chasteau de Layral

L'an de gracie mil seys cent vingt et quarte et le
 quinzieme du mois de juillet de l'annee foyd'ont epouse
 en face de mesme mere l'e^e eglise par parolle des
 present apres la publication des bans ou anentes
 pendant trois jours de dimanche ou feste conseillie
 Fran^cois Costes fils legitime et naturel a Jean Costes et a
 Soe^e Catherine veudue maries du lieu des vives paroisse
 de la saturnine de leme au diocese de Rodez et
 marianne Delort fille legitime et naturelle a Jean
 Delort et a marie monestier maries du lieu et paroisse
 si pierre d'ales sans quil nous ait paru aucun emp
 chemant ni opposition en presence de Jean pierre
 Delort pierre Veyrat Yves Costes et a mireille argen
 qui ont signe avec moy devant p^recoyres ievre



Joseph Castal fils en legitime mariage a nicoise Castal
et a et a plusieurs Bourelle maries du lieu et paroisse
dites entre le dix janvier de la presente annee
1923 et a ete baptise par moy prie et cure de la
dite paroisse bustigne le 10 du mois et un pied son
parrain a ete Joseph Daniel et sa marraine
Agathe Culande en presence de nicoise Layral
et Jean Escure qui ont signe au bas

J. Layral J. Lescure P. Lescure

Jean Delort fils en legitime mariage a Jean
nicoise Delort et a marie Bourelle maries du
lieu et paroisse dites et marguerite Layral aussi
fille legitime et naturelle a nicoise Layral et ce
mme marguerite pourvoire jadis maries du
lieu et paroisse du diocese de Rodes ont contracte
en fete de nos tres meurs s're eglise par parole
de present appos la publication des bans ou
annonces pendant trois jours de dimanche ou
le sene. Cela fut sans qu'il y ait eu aucun
empêchement canonique ni opposition en
presence de Jean nicoise Delort nicoise Layral
et marguerite Bourelle Lescure. Cest nicoise Layral
qui est signe avec moy a cette date 10 Janvier 1923

Odon Delort

François Coste

François Solassol
Lescure. Cure

Francois Bourrel fils en legitime mariage a pierre
 Bourrel et a marie Bertrand maries du lieu es-
 parroisse d'Albres le 2 Mars et a este baptise
 le vevois de mene mois De la presente annee 1423
 son parrain a este neve Bourrel et sa marraine
 marie Caufet en presence de Joseph Layrolz
 et de Jean lecure qui ont signe avec moy
 Layrolz ptre. Lechir L'otter, curé

Cecile Solassot fille en legitime mariage a
 pierre Solassot et a marie Fages maries du lieu es-
 parroisse. D'abes au diocese de rodes est le veue
 le vingtquatrieme may de la presente annee
 1423 et a este baptise le vingtseptieme du mes-
 mes et au parray pere et curé Poubligne son
 parrain a este Jean lecure fages du lieu de L'otter
 de L'otter et sa marraine ame ~~curie~~ du lieu es-
 parroisse de St Cheli de Serreval en presence de
 en presence de Jean fages et tierce fronte
 qui leur signe avec moy Jean fages
 contin Lechir lecur

L'an mil sept cent vingt et six et sixtie dixieme
 quin de l'ad annee estoide de Marguerite garde
 fille legitime et marruelle de Jean Legaedes et de
 elizabeth Crasse jadis maries du lieu es paroisse d'Al-
 bres parrain a este enterrée le confes dum
 et au sud dans le cimetiere du lieu en presence
 de Joseph Layrolz et de Jean pierre de L'otter
 lequel qui ont signe avec moy a este ce même jour
 1423. Layrolz ptre. Dolos lechir curé



Marie madeline Cloze fille en regisime mariage, a Jean
de lez et a marguerite Layral, maries du lieu et
paroisse des prieuries d'Albes est née le douze du mois
de Janvier de la presente année mil sept cent vingt
et six et a été baptisée le 13me du mois et au
pied son parrain a été Jean picot de lez et sa
marraine marie Layral en présence de religie
François Costes sieur Layral Georges Herant
Layral père p. Layral
Hérent françois costes p. Cloze

Nicole Gouffée fils en regisime mariage de
dominique Léonard et à marie le Gros nées
du lieu et paroisse de la grange d'Albes est née
le vingt et mai et a été baptisée le vingt et
mai du mois de Janvier de la présente
année 1696 dans l'église du lieu et paroisse
d'Albes son parrain a été pierre La Croix du
lieu et paroisse de la gaverie de l'enne et
la marraine marie Gouffée du lieu du lieu
et de la paroisse de la grange sous au diocèse
de Verdun en province de Mirepoix en l'archidiocèse
en l'évêché de l'archevêché de Toulouse
et de pierre Layral qui ont signé avec moi
B. van Sanchez P. Solasset p. Layral
a Cluze curé

Antoine Surrouy fils en legitime mariage a françois
 Surrouy et ce françois belloone maries du lieu et
 nroiselle Falles en ne le vingt et deux du mois de mai
 de la presente annee 1626 fait et a este baptise le vingt
 et quatre du mois et an fust son parrain a cheval michel
 Solari et sa marraine marguerite surrouy de laudre et chazau
 de joly il craine nierre solas qui estoit signe au no
Oscaris J. Crante pretre A. Gache p. J. Solas
L'heure euse

Catheline Solas fille en legitime mariage a
 pierre Solas et a marie steges maries du lieu et
 nroiselle Falles en decembre le vingt et une may
 de la presente annee 1626 apres auve de la
 la fauverain des templiers et de l'extreme
 unction a gees des dix ans et a este creer
 dans leglise du lieu et paroisse des pierres
 Falles le douzieme du mois et au que
 des mes en presence de pierre Layrol et
 templier de lori qui estoit signee au no
P. Layrol J. Solas L'heure euse

Jean Cunnes fils en legitime mariage a Jacques con
 et va hoissard nroiselle maries du village des sois
 paroisses des pierres de brausies et marie lause au
 sie en legitime mariage a Jean pierre lause et françois
 Salamon maries du village et paroisse des pierres et
 pale de rossenayre res. eglise paroisse de pierre
 apres la publication des aroncles fait par trois notaires
 dimanche 20 fevrier sans qu'il y ait eu audience en presence
 correcione de opposition ou resistance des partie prenante
 s et que en presence lause et Joseph lause que jay reue
 auve nroiselle nroiselle lause dit me sauve et lez frere aue nroiselle
 et brancieret lause a dit lez frere aue nroiselle
 poiere jean causse de bessis auve Layrol pbn

Etienne Gouvel fils en legitime mariage a jere
 Gouvel et a mariee Bernane maries du lieu et paroisse
 Dabres et ne le vingt six du mois de decembre et
 avec Baptiste le pere du misme mois de la presente
 annee 1726 son parrain a este Joseph Bernan et sa
 marraine mariane Gouvette due attes en presence
 de quillanne la boulle Franchois Blinne qui ont signe
 avec moy a abres le 29me febre 1726.

O. Latourte f. Souliignac Clave Curé

Catherine Blasol fille en legitime mariage a ~
 Joseph Blasol et a mariee pages maries du lieu et
 paroisse Dabres en mme le xvme du present mois
 de decembre de l'an 1726 et a este Baptiste le
 gme du mois et au pds son parrain a este Jean
 Blasol et sa marraine Catherine pages de la ~
 paroisse des Chêts en presence de Joseph pages
 et Jean Giffeyre a abres le 29me decembre 1726

~~Jean~~ ~~Joseph~~ ~~Baptiste~~ ~~Clave~~ Curé

Joseph Guival peyant fils en legitime mariage a
 une femme Joseph Guival et a une autre maitrise maries du
 lieu et paroisse de St Gregoire et Françoise ~
 Blasol fille en legitime mariage a maitre Blasol
 et a une Magdeleine maitrise maries du village
 et paroisse des 3 givres Dabres ou est née
 et est enterrée de nosse suete ureve eglise paroisse
 de present l'an que l'Yan est en un engagement
 canonique ni oblation en presence des deux
 aygonaie michel Lachau et des Charles Logisoul
 Hyrinbach Chabert Lagriffoul

Clave Curé

Etienne voubelot fils cirleginere mariage a
 Joseph voubelot tissier et a anne mesme
 maries du lieu et paroisse de la paroisse et
 maries belisson adsi fille en legitime mariage a
 Jacques belisson et a soirette Caysaque maries
 du village et paroisse d'abes tout au diocese
 de vodres obis espouse en face de eccluse
 muree leglige par parolle de presans espous
 la publication des bans ou aubiles pendans
 trois dimanches consécutifs a la mense de
 paroisse sans quil y ait eu aucun empêchement
 canonique ni opposition en presence de
 en presence de Jean vingtaine le michel
 charret et de Charles myrioul et de
 dominique savage
 Le a reb le xme mars 1929 f. yvinsae Ch.
 Lagriffoul ^{dominique savage}
 L'ellie curé

Marie Hervé Goubal fille en legitime mariage
 a philippe Goubal et a marguerite ^{Goublane}
 Vieu et paroisse de st pierre d'abes en mense
 onzième du mois de mars dans la lune mi-septembre
 ans vingt et sept a été baptisée le bras du
 mois et au sud dans l'église paroissiale du st
 pierre d'abes par parrain a été dominique
 Goubal et sa marraine Hervé gasagnie du
 lieu de village paroisse de st georges lejue
 presan pierre solasol et françois plimard
 qui ont signé au bas moy j. p. Solasol Solignac
 L'ellie curé

Catherine mariée veuve à françois solassol du
village et paroisse de si pierre d'ales en décedé le
quarante quatre juin de la presente annee 1424 apres
avoir reçue les sacremens et a eue censure le
quinzième du mois d'août des sus en présence
des seigneur Layral prieur et de pierre Layral du
village qui ont signé avec moy En foy de
Layral prieur. p. Layral Lescure, curé

vincent Crubat fils en légitime mariage à philipe
Crubat et a sa femme l'ostor cuchet et paroisse d'ales
diacre de roder et Marie gasanges aussi fille en
légitime mariage a sa femme gasanges et marie
lauenier maries quand vivant du village de pouages
paroisse de st georges de leujac diacre de maude
ont épousé en face de notre seigneur jésus
marie Crubat de present apres la publication
des bans ou anoucement paroissial pour le
dimanche compasit a la messe de paroisse
sans quil y ait eu autre empêchement canonique
ni opposition en présence de guillaume markel
et de pierre solassol aultre le 28me greve
1424

pierre Solassol Lescure
de leujac fils en légitime mariage a Jean
de leujac et a marye veuve layral du village et
paroisse d'ales en nez du mois de novembre
et a eue baptême le 6 du même mois de la présente
annee 1424 son parrain est pierre Layral et
sa marraine marie morenic souz due lejeune et
paroisse presans Joseph Layral tte pierre Solassol
et pierre Layral qui baignent avec moy Layral p.
Layral p. Solassol Lescure p. Layral p.

Marie Cousue fille en legitime mariage
a dominique Cousue et a marie la Rois du lieu
et marraine. D'abes en mire le viuyt es quasne. du
mois de novembre de la presente annee
1929 furent et a este baptise le viuyt et
sire du mois et an fesd en parrain a est
l'auvres Berthe et sa marraine marie jaudo
de B. parrain des lenne en presence de
pierre. Bertrand et de Bertrand Bertrand et
de pierre La croix qui ront les signes de le
veuut et moy signe a abes ce 26 me ogtm
1929 L'auvre prieur

Pierre Coubat fils en legitime mariage a
dominique Coubat et a Verle gasagire son marraine
du lieu et et marraine d'abes en mire le quasne
fouir de la presente annee 1928 et a este.
Baptise le 6me du mire mois et en son parrain a est
dominique Coubat et sa marraine Rose. Cusset en
presence de pierre Layral et de son parrain
qui reuist des signes a dit ne fauoir et parrainage
a signe avec moy a dans l'eglise paroissiale des
abes. P. Layral L'auvre prieur

Jean Solasol fils en legitime mariage frantoi
Solasol et a Catherine marraine en elledes
premier mars de la presente annee 1928 appu
fauoir vecu les fauoirans et a une enfante de
les cinq lieux de lieu et parrain de st pierre
D'abes le 2me du mois et par que dessus en
presence de Joseph Layral prieur et de pierre
Layral qui ont signe une moy a abes
2me mars 1928 a ages deuivore quevaus au
mariage du lieu et parrain de st pierre d'abes
Layral prieur. P. Layral L'auvre prieur

Philippe Bouvet habitan de la lieue et paroisse
 de St Pierre d'ales age d'environs quarante
 huit ans est decede le dieu et huit du mois
 des Janvier de la presente annee mil sept
 cent vingt et neuf appes auoir recu les
 sacrementz et a cez ensemble le dieu et neuf
 du mois et an fust dans le Comte de
 Lieue et paroisse de St Pierre d'ales en presence
 de Joseph Layral et de Pierre Layral qui ont
 signe avec moy a witness le 1^{me} Janvier
 1729 Layral pere. p. Layral et Mme Layral

Dominique Bouvet fils en legitime mariage
 a pierre Bouvet et a marie Bernan marie
 du lieu et paroisse de St pierre d'ales come
 le dieu et neuf du mois de Janvier de
 la presente annee mil sept cent vingt et
 neuf et a cez Baptise le dieu et neuf du
 mois et an que dessus son pavillon a ete
 Dominique Bouvet et sa femme mariage
 Bouvet tous deux tenu d'ales en presence de
 Jean Lescure et de pierre le croit yee
 ayant signe le present a dit neauvill et
 mon Lescure a signe avec moy. Lescure
 Lescure pere.

Marie de l'Ors habitan de la lieue et paroisse
 de St pierre d'ales est decede le vingt et huit
 du mois de fevrier de la presente annee mil
 sept cent vingt et neuf ages demiscent cinquante
 ans appes auoir recu les sacrementz et appes
 entree au finement du lieu et paroisse Roring
 et huit du mois et an fust en presence de
 Joseph Layral pere et de pierre Layral qui ont
 signe avec moy Layral pere. p. Layral



Philippe Goubaud du lieu et paroisse de
la pierre Dabres en décedé le 30 mai may
de la présente année 1929 aydes avoir reçus
les sacrements et a été enterré le même jour
dans le cimetière du lieu et paroisse en
mesmance de Joseph Layral père et des pierres
solstices jadis bûches qu'on signe J. S. Layral
Layral père. L. CHAUVE

Marie Savoy fille en legitime mariage
de François Savoy et de Françoise Belillon mariés
du lieu et paroisse de la pierre Dabres en
mars le 16 de la présente année 1929
et a été baptisée le 27 du mois d'août
parmi a ones Jacques Belillon et sa femme
Jeanne Caysse du lieu Dabres en présence
des deux frères Layral soeurs qui ont signé
avec monsieur Layral père Joseph Layral.

Marguerite de l'or fille en legitime mariage
a Yves de l'or et a marguerite Layral née du
lieu et paroisse de la pierre Dabres et née le
dix d'août mil sept cent vingt et neuf et a été
baptisée le onze du mois et an siécle
à la pierre Layral et sa femme Jeanne Delon
en présence de Joseph Layral père et de son
frère Layral qui ont signé avec monsieur Layral père
J. Layral L. CHAUVE

Catharine Boufet fille en legitime mariage
 a dominique Boufet et a marie lacourtois mariés
 du lieu et paroisse des st pierre d'ulles est née
 leo dix et huitième du présent mois des fœvres
 de l'an quatre cent trente et a été baptisée le
 même jour de la d'annee son parrain a été
 guillaume lebouillot de la savoye de l'enne et
 sa marraine marie lebouillot du lieu d'ulles en
 presence denise galard et mercier de
 l'enne et de guillaume de lagres seigneur
 des vodles qui ont signé avec moy a ulles ce
 dix et huitième fœvrier 1430. E. Galard

de lebouillot le 10 fevrier p.

Guillaume Rabel fils en legitime mariage
 a feu amon Rabel et a Jeanne monassier
 toutes mariés du village du massequa paroisse
 de l'enne et de l'enne et de l'enne et
 chibert Payval aussi fille en legitime mariage
 a pierre Payval mary et a fice madame
 Bourguignon aussi fadis mariés du lieu et paroisse
 de l'enne de l'enne de l'enne de l'enne de l'enne
 apprises le publication des bans ou amon les
 samedis trois jours de dimanche ou
 festes communis sans qu'il nous ait paru
 aucun empêchement canoniques ni opposition
 empêchement de guillaume lebouillot au royaume
 d'abondrie et certaines personnes qui ont tenu
 avec moy assent d'abondrie et d'abondrie
de lebouillot le 10 fevrier p.

Je déclare avoir baptisé une fille
du père et une ~~GEN. DE MONTUBAIS~~^{GEN. DE MONTUBAIS} mère qu'elles qui
me sont proches ~~UN SO~~^{UN SO} par prieur Cablas et
marie Cablas sœur et femme et prieur salet du lieu du
gironde le 25 a été baptisé le nom de marie par
lesd Cablas sœur et femme qui leur tenue en
cuyenne en présence de Jean Blot et des
Jean de Louys ~~apparue que au~~^{apparue que au} Jean Solassot ¹⁷³⁰ le
et paroisse de Campagne au diocèse de Rodez
la chies ce 1^{er} juillet 1730. ~~LOUYS~~^{LOUYS}
François Courvel fils en régiment mariage
a prieur et a maire lezvan marié du lieu et
marié de la prieur d'ales age denivon
vingt ans et de la prieur de Rodez lezvan
marié avec cette personne et a entierement
le même jour du mois et au que des sus en présence
de dominique Bouhal et dominique Bouffet qui
marié signe ayant pris le nom qui ~~LOUYS~~^{LOUYS}
Dominique Courvel fils en régiment mariage
marié et a maire lezvan marié du lieu et mairie
de la prieur d'ales age denivon ~~20~~²⁰ ans et
decede le dixneufième du présent mois octobre
de l'année 1730 et a été enterré le vingtième du
mois et an en présence des derniers Bouhal
et des Thomas veillier qui a signé au moy
dominique Bouhal de lugau le faise de ce requis
Thomas Vignat ~~LOUYS~~^{LOUYS}
Antoinette Luyse mariée a Jacques Belisse
du lieu et paroisse d'ales age denivon
soixante dix ans et decede au présent mois de
les sacremans le dix et sept du présent mois de
l'année 1731 et a été enterré le dix et huitième
mois et an susdit corps dans le cimetière du
et paroisse en présence de Thomas Vignat
prieur solas qui ont signé lezvan a chies le 18^{me}
juin 1731 Thomas Vignat solas ~~LOUYS~~^{LOUYS}

Charies de l'ost veuve d'auvise tual
 est decedee lez povoische mars ayres auoir vecu
 lez servemans et a ore entervue lez quatrieme du
 plusme mois de l'annee 1731 dans le bimessiere de
 la paroisse de st pierre talles en presence de
 pierre Blasot les Thomas resigues qui ont
 signe avec enoy a alies lez quatrieme mars
 1731.

J^er^ome Solassot Thomas signet
 M^{me} regn.
 françois Costes bauallieu demurant avec
 Jean de loys du lieu dutes marie a anne guillard
 du lieu du mas Beuris pavoiselle et armes
 du van en decede ayres auoir vecu lez
 servemans le dix et huit septembre de la
 presente annee mil sept cent vante un et
 a este entervue le dix et neuf dudmois et
 au dans le bimessiere du lieu et paroisse
 talles en presence de Jean de loys et des
 Joseph Layval prever qui ont signe avec
 moy J^e Blasot. Layval ptre. L^o 1731.

Joseph de loys fils a Jean et a mariee
 Layval manier du lieu dutes en me le
 vingt et quatrieme du mois Octobre de la
 presente anree 1731 et a este baptise le
 vingt et deuxme dudmois et an
 son pere et a lez Layval et sa
 femme Catheline tual toutes du lieu dutes
 en presence de Joseph Layval prever es
 d^e prieur Layval qui ont signe avec moy
 Layval ptre. p. Layval L^o 1731.

Marguerite Bouvet fille en legitime
 mariage a dominiq[ue] et a marie lalvois
 marie du lieu et paroisse de st pierre d'alles
 en nee le 2 fevrier de la presente annee
1732 et a este baptisee le trois dud mois
 au dans l'eglise paroissiale du lieu par
 pruant a este prieve Guissal et sa marraine
 marguerite Celsion du lieu d'alles en
 presence de prieve plafot et des tress
 marier qui veulen des signes a dieux
 sauve et plafot a signe avec moy. P. Solas

Lescure pme

François Gouvel fils en legitime mariage
 a prieve et a marie Bertran marie du
 lieu et paroisse de st pierre d'alles en
 nee du six de fevrier de la presente
1732 et a este baptise le six dud
 mois et au dans l'eglise paroissiale du lieu
 son pere a este prieve Gouvel et sa
 marraine marguerite Gouvel du lieu
 d'alles en presence des tress plus opere de
 plafot et de monsieur marie le
 deux de mars regudet signe a cez dit neant
 et prieve plafot a signe avec moy le 26
 de decembre de l'annee 1732 P. Solas

Lescure pme

François Lescure et a François Celsion maries du
 lieu et paroisse de st pierre d'alles en
 nee et a este baptise le six du mois d'août
 present au lieu de l'eglise paroissiale
 et sa marraine marguerite Celsion
 prieve plafot et a signe avec moy le 26
 de decembre de l'annee 1732 P. Solas

L'an mil septante quatre deux et le dixième
 year du mois de juin ont épousé en sacre
 de cette église Wiene, Gaufli fils en legitime
 mariage à sa sœur Gaufli et veuve
 cristine de St Saturnin de Lourde et remarie
 vierges aussi sœur en legitime mariage
 de a matrice vierges et de fille avec
 mercier sans aucun empêchement ni opposition
 apres la publication des bans ou auctorisation
 pour dimanches ou festes consécutifs en presence
 de Jean de l'or et dessine Gaufli et de
 Louis Bramini ces deux derniers ayants estre requis
 par l'église une etre sauve et de l'autre a signé
 avec moy. J. Delort. 1711
 a l'église de l'or et de l'autre
 quai 1932

Pierre Layral fils legitime et naturel à
 autre Pierre Layral et à marie Girely -
 mariés au lieu d'Alvés et n'eust alors le
 surnome deembre mil sept cent trente
 deux et a été baptisé le neuvième du
 mois de jan par moy m^r Joseph Layral
 ptre approuvé à l'apostole de l'^re Cure
 et prieur sur les fonds baptismaux
 de l'église duq^s son parrain a
 été Léon Layral marrier ma^mme
 Catherine demas de St Saturnin de Lourde
 presents Jean de l'or et Alexis Layral
 soubsignés avec moy. Layral ptre.
 Delort Alexis Layral

7.

Catherine de lors fille en leysme mariage
de Jean de lors et a marguerite Layral, maries,
du lieu de paroisse de leurs au nom le vingt et
septieme an de l'an mil seoy Cens mante
trois. En ce caprice le vingt et troisme du d
mois de au lieu de la paroisse de la
dud. appelle la paroisse de la
et la mariee mariage de lors present
Layral et pere Layral tous habitan de
cette paroisse qui vint faire une moy
Layral pere. L. Layral pere

Jean Capissie Pouget Bubisant du
Riou et paroisse D'Allos, age de environ
quatrevingtans et de lais les vinyes
meunier du maistre Bubisant des tanne
#1988 et a circ ensiere dans le cinquiesme
du lieu de paroisse le paroisse de
morts au presance de Joseph Layral
et de pere Layral et mil sept cent
trente trois qui vint faire une moy
Layral pere. P. Layral pere

1734

Mariamie Louise fille en legitime mariage
 a Dominique Bousset et a marie Louis man-
 on Rue et paroisse de St pierre d'Albres le 20
 le matin du mois d'avril de la presente
 annee et a este baptisee le quinzieme dudit
 mois et au son parrain Etienne Lacroix et
 sa marraine marianne Guerry née les deux
 de l'Estaminet des Larmes en paroisse de
 den Picardie et Jean Grampaigne pere et fils
 des Seigneurs le Chateau et allee de l'Isle au
 milles de Longpont que son parrain a
Grampaigne
L'Isle au milles

amee d'auant 2 fils en legitime mariage a
 Pierre Luyat et a marie Girault maries du 1er
 et mariage de St Pierre d'Albres entre le
 vingt et cinquieme septembre milles cent quatre
 quinze et a este baptise le vingt et deuxieme du
 mois et au son parrain a este abbé Regnault
 du Pois du Columbia paroisse de la roquette
 culte protestant et sa marraine Marie Luyat du
 1er de la present paroisse de St Pierre d'Albres en paroisse
 de ~~Longpont~~ ^{Longpont} que son parrain a
L'Isle au milles



Marguerite pouget habitanre du lieu d'Albress
decedee le 1^{er} fevr de mois de mars de l'annee mil
Sept Cent quatre-vingt ans apres auoir vceu les sacremens
et a este enterrée le quatuor du mois d'août de ce mesme an.

Dans le cimetiere d'Albress en paroisse de St Pierre
d'Albress presans pierre solassot habitanre du lieu d'Albress
et pierre gache qui n'a pas signé de ce requis et
solassot a signé J. Tolassot LLVME p.

Marie Sophie fille en legitime mariage a pierre
solassot et a marie magdalene gache mariée du lieu
et paroisse d'Albress en l'annee de vingt et sixieme
mars et a este baptisée le vingt et sixieme du mois
de l'annee mil Sept Cent quatre-vingt son parrain
auoiray la marie marie magdalene
gabatla presans Jean de l'or et francois savouy
qui n'a pas signé de ce requis et Jean de l'or
a signé J. L'or 476 LLVME p.

Anne de l'or fille en legitime mariage a Jean
de l'or et a marguerite Layval mariée du lieu
en paroisse de St Pierre d'Albress en l'annee le quatorzieme
du mois d'août de la presente annee mil Sept Cent
quatre-vingt et a este baptisée le dix et sept du mois
et au lieu d'auoiray Joseph Layval et la marie
Anne Casslat presans alexis et michel Layval
qui n'a pas signé J. Layval B. Joseph Layval Alexis
Layval fils en legitime mariage a
marguerite et a francois Bellet en l'annee
mil Sept Cent quatre-vingt et un
baptisé le huitieme du mois d'août de l'annee
mil Sept Cent quatre-vingt et son parrain Dominique
Goubaud et sa marraine marguerite quatorze
ans habitanre du lieu et paroisse d'Albress en l'annee
mil Sept Cent quatre-vingt et un
signer a ditte auoyre et ledit Layval a signé et
Layval pere

C'evoit Bertrand fils en legitime mariage a ses
 C'evoit Bertrand et a niaise Sabatier et marieame
 Courval eust fille Legitime et naturelle de pierre
 Courval et des siez mariage de leus mariés due
 Vie et paroisse d'alle. Dieleff de rodés ont épousé
 en faveur de nolme lez mireme lez église d'ar
 parville. le present apposé la publication des
 bans ou aponles pendant trois jours de dimanche
 Confessus sans qu'il nous en paroît aucun empêchement
 Convenez mi ciel en presence de Jean pierre
 Courval et de pierre Courval qui regne de
 signe a dit lieu Savoir et Jean pierre Courval
 a signé aultres cez quez juil 1433 C'auiss.
 L'UW & p^r.

pierre Courval fils a ciel et a mariage
 Bertrand n'amés du lieu et paroisse de est
 pierre d'alle age d'auant vingt et huit
 ans en deledes le six du mesme mois d'août
 de la presente année mil fourt cent trent
 et a chez onseille le sept dud mois et au
 dans lez meies d'alle lieu et paroisse en
 presence de l'obis de Caen et francis archev
 que juy regne de signe a dit lieu Savoir
 lez foyes exches a signé auz moy lez mesme
 lez auz lez auz lez auz lez auz lez auz
 L'UW & p^r.

Marie de lez fille en legitime mariage a
 Jean de lez et a maquerelle leysal maries du lieu
 et paroisse d'alle en deledes lez auz auz
 du mois de lez de l'annee 1434 age de deux
 annes huit mois et a este enterrée dans lez église
 paroissiale duz lieu d'alle lez auz auz
 la presente annee 1436 en presence de pierre
 Solassot et pierre gache que juy regne de signe
 a dit lieu Savoir et pierre Solassot a signé auz moy
 lez auz lez auz lez auz lez auz lez auz
 L'UW & p^r.

Jean blassot fils en legitime mariage a pierre
 Solassot et en faveur magdelene molinier mariee du
 lieu et paroisse d'alles et a une pouget aussi fille
 legitime a Jean Bazzille pouget et a Jeanne
 Costalde jadis maries du lieu et paroisse de
 epouse en face de crozze avec le siecle eglise
 Mar proche de mesme appelle la multe des
 vins ou vins rendant trois parts des denanche
 ou fete bachelierement au prieure des laures
 paroissiale sans qu'il y ait au delai exception
 canonique ni tenu a la pietance de prieure
 blassot Ies francois blassot et de beurdeleau
 qui ayent este regis de figure adi en savoir
 et les blassots ont figure au moy le que
 du mesme mois de Janvier 1936
 fait six aultres ce que Janvier 1936

P. Solassot francois Solassot. L'heure p.
 Antoine Layral age demis cent ans et
 dix ans en deude le onzieme du mois de
 Janvier de l'anee 1936 et a une femme
 dans le cimetiere de l'eglise paroissiale du
 lieu d'alles dont il avoit habiteur
 protestant de la douzieme du mois et au
 en presence de son fils Louis Layral pere
 et de son pere Costalde habiteur de
 Granouze Layral pere p costalde
 L'heure p.

francois fabriques fils en legitime mariage
 a feu georges fabriques et a pane pouget
 maries du lieu des besnillons et sibules au
 vif illegitime a une pereuse wife et a
 a francois fabriques maries habitan du lieu
 et paroisse de la piceve d'alles ou epouse

111

Or face de notre foy revere le glorieux pere nostre dame
 De present approuve publicum de laus ou d'ordres
 faitz rendant poys opers des tierceaux ou festes
 Conselus prendront le mesme de paroisse sans au
 dit eglise grand celles felonies certificat de
 curie prieur dudit eglise que de veritez
 faitz qu'il n'y ait paure au bon enquestement
 canonique en opposition a telles felonies
 1436. en presence des alexis layral curie
 de l'ordre de pierre saint jean qui est signe
 devant moy alexis layral curie devant CALME
 L'eglise p^r

dictes personnes paroissiens s'etant le gitez mariage
 a pierre son pere et au filz anne a briez qdij
 mises du sieur en paroisse de st manne
 mises au chasteau depuis aynt au village
 de villeperne ou des tourmaches paroisse
 cheli de sevres et marie coust, fille en legitime
 mariage a Jean pierre lause et a francois salomon
 aussi mises du sieur et paroisse de st pierre. D'ales
 ouz oportu en faveur de mesme prieur
 egilde pour prieur de present appres le
 publication des bans ore aironnes pendant poys
 jours de dimanche ou ferme Conselus a esfere
 au mesme de la mesme de paroisse sans a la
 paroisse dudit cheli de sevres grand sieur et
 grand pere de st pierre d'ales felicite certificat
 de tierceau vicaire dudit cheli de sevres
 que, j'ay devers moy sans quil y ait au bon enquestement
 canonique en lais nies prieur en presence de
 mire niale bostari et le prieur lemes monestier
 auvergost habitan de sevres le prieur Jean Coust du
 sieur d'ales. Monseigneur pierre jedu
 a l'assise 13me^e Janv 1436. L'eglise p^r CALME

nascances et mariages ordinaire du 1^{er} Janvier 1736 jusqu'au 1^{er} Janvier 1738
 MELAUNAT 67 Rue 1738



Suzanne Cousae fille en legitime mariage
 a Dominique Cousae et a madame La Croix
 le 22 Decembre du mois de Decembre de la
 presente annee mil sept cent trente six et a
 une Baptisse des personnes du mariage
 son parrain Genot Bertrand sa marraine
 Françoise Cornial en presence de Joseph
 Auger et de Francois Servoz apres a
 dieux sauve signe des deux regis et cesse
 le vingt et un Decembre 1736 a Layrat pte.

Elisabeth Coypel fille en legitime mariage
 a Jean Pierre Jean Lalle et a Catherine Dufour
 née au lieu d'Amiens de la paroisse d'Amiens
 le 22 Decembre du mois de Decembre de la
 presente annee mil sept cent trente six et a
 une Baptise de la marraine et de la parraine
 Suzanne Jeangrave. Celle la marraine Elisabeth
 et son parrain de l'eglise en presence de
 Louis Auger et de Jacques Fontaine qui regis
 et signe a dieux sauve a Layrat
 le vingt et un Decembre 1736

Obierge de Blasch fille en legitime mariage a
 Jean Solossal et a Anne Portet née au lieu
 d'Amiens de la paroisse d'Amiens et parraine
 marraine du mariage de Decembre de la
 annee 1736 et ses Baptises le premier juillet de
 ces de necessite par mairies genoulied pindules
 et les ceremonices de l'eglise luy done en administrer
 le premier de juillet de l'an 1736 et mairies signe
 par mairies mairies genoulied pindules
 en presence de Jeanne Dardier grausague et de
 mairie genoulied qui en son signe de la neysse
 Layrat 1736